Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 056-215602426-20260223-2026_05-DE

République Française
Département MORBIHAN
Commune de SEGLIEN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/02/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
12	10	12

Vote
A l'unanimité
Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS PREFECTURE DE PONTIVY
Le : 25/02/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 23 Février à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de SEGLIEN s'est réuni à la MAIRIE DE SEGLIEN, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GANIVET Laurent, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 08/02/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 08/02/2026.

Présents : M. GANIVET Laurent, Maire, Mmes : BERNARD Anne-Laure, CHRISTIEN Nathalie, LE COGUIC Delphine, LE MORZADEC Caroline, PALISSE Audrey, MM : LE DANVIC Christian, LE FUR Alain, LE STRAT Alexandre, POMME Patrick

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : DARCEL Daniel à M. LE FUR Alain, THOMAS Jérôme à M. GANIVET Laurent

A été nommé(e) secrétaire : Mme PALISSE Audrey

2026-05 – Pontivy Communauté - Demande fonds de concours voirie 2026

Monsieur Le Maire présente au Conseil municipal le programme voirie proposé par la commission travaux au titre de l'année 2026. Ce programme est estimé à **64 361,30 euros HT** suivant l'étude réalisée par le service ATESAT de Pontivy Communauté.

Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 056-215602426-20260223-2026_05-DE

Le plan de financement est établi comme suit :

Plan de financement			
Lieux des travaux	**Coût HT (estimatif)**	**Financeurs**	**Montant €**
KERSTRAT (village)	15 866,71	PONTIVY Communauté – Fonds de concours voirie	18 700,00 *
KERSTRAT vers SILFIAC	45 277,90	Commune de SÉGLIEN	45 661,30
Rue Yves Le Calvé (reprise de trottoir)	3 216,69		
TOTAL	**64 361,30**	**TOTAL**	**64 361,30**

– * 74.8 kms de voies communales pour Séglien : (74.8 km x 625 €HT/km) x 40%

➢ **Le Conseil municipal après en avoir délibéré par 12 voix POUR :**

– **Valide les endroits retenus au programme voirie 2026**

– **Accepte le plan de financement tel que proposé ci-dessus,**

– **Sollicite le fonds de concours de Pontivy Communauté concernant ce programme voirie 2026,**

– **Autorise le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 24/02/2026
Le Maire
Laurent GANIVET

La secrétaire de séance
Audrey PALISSE

MAIRIE DE SÉGLIEN (MORBIHAN)